

Le président, André Gorgemans, ouvre l'assemblée générale à 17h15, en accueillant Monsieur Pascal Couchepin, Président de la Confédération Helvétique en 2003 et 2008 et Conseiller Fédéral de 1998 à 2009, Monsieur l'Ambassadeur John Dean, Président d'honneur de l'association, Madame Janine Burrus, Présidente d'honneur de l'association, Monsieur Patrick Bruchez, Conseiller communal de la Commune de Bagnes, Monsieur Joël Sciboz, directeur de l'OT de Verbier, ainsi que tous les membres présents. Le président les remercie pour leur présence et leur fidélité.

Membres présents : 130

Membres excusés : 27

Membres du comité présents : André Gorgemans, Antoinette de Wolff, Anne Gachoud, Eliane Gachet, Doug Sager et Tim Watkins.

Membre du comité absent et excusé : Christian Cloché.

Membre du comité démissionnaire et absent : Jean-Marc Ribet

Une lettre de convocation a été envoyée pour assister à cette assemblée qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2013/2014.

Selon l'ordre du jour : sauf entre le point 10 et 11 : Intervention de Patrick Bruchez

1. Nomination des scrutateurs

Le comité propose Michèle Blanc et Martine Piaget. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Rapport du président

Le président résume les différentes activités des ADV de l'hiver 2013/2014 et nous rappelle celles encore à venir pour cet été. Il annonce que, malheureusement, nous ne pourrons plus disposer de la salle du Solmaï, celui-ci fermant définitivement. Il nous confirme que soit pour le Solmaï, soit pour le Hameau, la somme de CHF 500 est facturée à chaque fois pour leur location. Il est donc urgent de trouver une autre disponibilité et ceci à moindre frais, le chalet Orny étant toujours à disposition gratuitement.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 août 2013

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et par applaudissements.

4. Approbation de l'ordre du jour de la présente Assemblée.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec un changement à cet ordre du jour : Le renouvellement du mandat d'Eliane Gachet ne se fera que l'année prochaine, contrairement à ce qui avait été annoncé lors de l'envoi de la convocation à cette assemblée.

5. Présentation et approbation des comptes de l'exercice du 1.5.2013 au 30.4.2014 par Madame Eliane Gachet, trésorière

- Actif du Bilan chf 70'799.09

Cptes bancaires & CCP 59'877.66, meubles 7'730.90, équipement 3'190.53.

- Passif du Bilan chf 70'799.09

Cptes passifs trans. 2'175.- (cotisations payées d'avance), amortissement meubles 7'730.90 et équipement 3'190.53, réserves et provisions 12'420.68, capital 45'281.98

- Cptes PP, recettes chf 15'923.35

Cotisations des membres 13'937.- (552 membres individuels/couples ont réglé leur cotisation + 24 membres moraux commerçants de Verbier soutiennent notre association). Dons reçus 300.-. Le stand de la bibliothèque à la kermesse en 2013 a généré des dons pour 916.-.

- Cptes PP, charges d'exploitation chf 18'518.70

En cours d'exercice, achats portable + écran pour 1'300.- et location d'une salle pour nos conférences et autres events.

Afin de diminuer les frais bancaires & du CCP qui sont de 399.70, la solution est de régler la cotisation par e-banking.

- Conclusion

Nous bouclons nos comptes 2013/2014 avec un déficit de 2'595.35.

Cette somme a été portée en diminution du poste « Capital » au Bilan qui s'élève à 44'281.98 au 30.04.14.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Rapport de l'organe de contrôle par Monsieur Charles Teicher et décharge au comité

Monsieur Charles Teicher, contrôleur des comptes, a lu son rapport devant l'assemblée.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée et décharge est donnée au comité.

7. Renouvellements des mandats d'André Gorgemans, d'Antoinette de Wolff, de Doug Sager et d'Anne Gachoud

Le renouvellement du mandat de ces 4 membres du comité est approuvé à l'unanimité.

8. Présentation et nomination d'un nouveau membre du comité.

Le président annonce la démission de Jean-Marc Ribet et propose un nouveau membre du comité en la personne de Claude Roux qui se présente brièvement. Ce dernier est unanimement nommé par l'assemblée et par applaudissements.

9. Présentation et approbation du budget pour l'année 2014/2015

Eliane Gachet soumet un budget exceptionnel qui couvrira un exercice comptable de 20 mois, soit du 1^{er} mai 2014 au 31 décembre 2015.

Cette modification de l'année fiscale (art. 14 point 3) acceptée lors de l'AG 2013, permettra de boucler la comptabilité à la fin de chaque année civile, soit au 31 décembre.

Par conséquent, la cotisation 2014/2015 a été calculée en fonction de cette période transitoire (40.-/par pers., 60.-/couple, 150.-/membre moral).

Pour ce budget exceptionnel, nous prévoyons un exercice équilibré avec des recettes pour 23'600.- et des dépenses générales pour 23'600.-.

Ce budget est accepté à l'unanimité.

10. Rapport sur les activités de la bibliothèque

Doug Sager prend la parole pour rappeler l'importance de la participation des ADV dans la bibliothèque, car sans eux, cette dernière n'existerait pas, alors qu'il y a été créé un réel besoin pour la population bagnarde, étrangère et saisonnière. Il tient à réitérer ses remerciements à tous les bénévoles qui y consacrent une grande partie de leur temps et fait part d'une demande de nouveaux bénévoles. Il est en effet essentiel que la relève de certains bénévoles se fasse. La bibliothèque a un important tournus de livres et DVD qui est très apprécié du public et des lecteurs. Elle offre également la possibilité à certaines adolescentes bagnardes et de passage, d'y travailler bénévolement selon la disponibilité de leurs études, ce qui est d'une grande aide.

Intervention de Patrick Bruchez

Le conseiller communal nous présente les salutations du président de la commune Eloi Rossier, en vacances et donc absent, et il nous fait part de leur admiration, louanges et remerciements pour notre association.

Il résume les différents projets de la commune pour l'aménagement des routes, le centre sportif, les transports en commun, les parkings et l'amélioration de la périphérie de Verbier. Quelques questions sont posées auxquelles il répond aisément.

11. Présentation de Monsieur Joël Sciboz, directeur de l'OT de Verbier

Joël Sciboz présente les différents projets de la structure de l'Office du Tourisme et des rapports de cet OT avec les différentes associations et entités de la Commune de Bagnes.

12. Divers

Pas annoncés.

André Gorgemans présente Monsieur Pascal Couchepin.

La séance est levée à 19.20 heures, après la dite conférence, et suivie du cocktail et de drinks qui sont offerts par l'Office du Tourisme.

Fait à Verbier, le 11 août 2014

André Gorgemans
Président

Anne Gachoud
Secrétaire